



34TH ANNUAL CONFERENCE OF
NEW ENGLAND GOVERNORS &
EASTERN CANADIAN PREMIERS

LENOX, MASSACHUSETTS, JULY 11-13, 2010

34^E CONFÉRENCE ANNUELLE DES
GOUVERNEURS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE
ET DES PREMIERS MINISTRES DE L'EST DU CANADA

LENOX (MASSACHUSETTS), DU 11 AU 13 JUILLET 2010

Résolution 34-5

RÉSOLUTION CONFIRMANT L'APPUI AU GROUPE INTERNATIONAL DE GESTION DES URGENCES

ATTENDU QUE bon nombre d'urgences peuvent dépasser les capacités d'une administration et que la collaboration intergouvernementale est essentielle dans de telles circonstances;

ATTENDU QUE les dirigeants présents à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada ont adopté un protocole d'entente international d'aide à la gestion des urgences (IEMAC) en juin 1998 afin de permettre aux États participants des États-Unis d'Amérique et aux provinces participantes du Canada de venir en aide à d'autres administrations ou de leur demander de l'aide;

ATTENDU QUE le Groupe international de gestion des urgences (IEMG) a été mis sur pied en juillet 2000, dans le cadre du Protocole d'entente international d'aide à la gestion des urgences (IEMAMOU), pour élaborer et gérer des accords d'aide mutuelle ainsi que faire preuve de leadership à l'échelle internationale en matière de collaboration lors d'interventions, d'aide mutuelle et de sécurité publique pour les États et les provinces participants;

ATTENDU QUE l'IEMG reconnaît les diverses structures législatives ainsi que les lois et s'efforce d'élaborer des politiques, des pratiques et des programmes qui optimiseront l'efficacité et la pertinence de l'aide mutuelle et des interventions;

ATTENDU QUE l'IEMG fournit une structure de reddition des comptes aux États et aux provinces participants, assure une surveillance et une répartition efficaces des responsabilités des ressources humaines et matérielles participant à une intervention, et offre une évaluation continue et des leçons à retenir à la suite d'exercices et d'interventions menées par le groupe et des tiers;

ATTENDU QUE le rapport annuel de 2010 de l'IEMG destiné aux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et aux premiers ministres de l'Est du Canada fait le point sur l'évolution de la situation depuis le dernier rapport publié en septembre 2009;

ATTENDU QUE le rapport annuel de 2010 de l'IEMG fait un résumé des actions des États et provinces de même que des actions coordonnées en réponse aux diverses situations d'urgences, y compris la pandémie de la grippe H1N1, le séisme en Haïti ainsi que les catastrophes naturelles ou anthropiques qui surviennent dans les administrations;

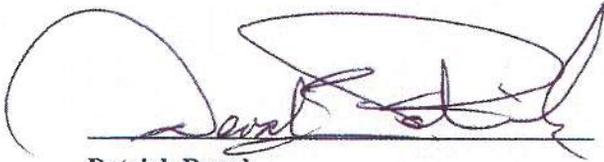
POUR CES MOTIFS IL EST RÉSOLU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada reconnaissent que des urgences peuvent dépasser les capacités d'un État ou d'une province et que la collaboration intergouvernementale est essentielle dans de telles circonstances;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada reconnaît les initiatives du IEMG et appuie la continuation de ses travaux;

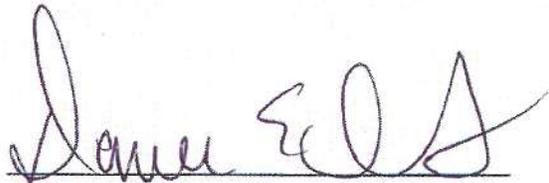
IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les premiers ministres et les gouverneurs recommandent un soutien accru en ce qui concerne les accords internationaux conclus par les provinces et les États dans le cadre de la gestion des situations d'urgences ou de catastrophe lorsque l'administration ou les administrations touchées demandent de l'aide;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada confirment leur appui en vue d'apporter des améliorations qui permettront de renforcer la collaboration et d'échanger des renseignements appropriés à la mise en œuvre optimale de mécanismes liés à la gestion des urgences.

Résolution adoptée à la 34^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada qui s'est tenue à Lenox (Massachusetts) le 12 juillet 2010



Patrick Deval
Gouverneur du Massachusetts
Coprésident



Darrell Dexter
Premier ministre de la Nouvelle-Écosse
Coprésident